

## Operational Safety Training Specialist

### 1. Fonction et responsabilités

Et tant qu'**Operational Safety Training Specialist**, vous intégrez la cellule

« Training & Communication ». Celle-ci est chargée de la rédaction des supports de formation et d'évaluation destinés au personnel exerçant des fonctions de sécurité. Elle assure également la communication des instructions de travail. Concrètement, vos tâches sont les suivantes :

- Vous collaborez avec les collègues d'Infrabel Academy, qui sont en charge des formations sur la sécurité du personnel et d'exploitation.
- Vous participez à l'établissement et la mise à jour des fiches d'information, des documents de formation et d'évaluation destinés à la certification et à la formation permanente du personnel.
- En concertation avec les différents services concernés, vous révisez les objectifs pédagogiques des différents trajets des formations et vous déterminez les critères de validation de compétences.
- Sur base d'analyses d'incidents vous établissez des fiches didactiques destinées au personnel de terrain.
- Vous assurez le maintien des connaissances des formateurs par le biais de réunions périodiques et de sessions « Train the trainer ».
- En collaboration avec des partenaires internes/externes, vous développez des supports de formation et de communication innovants. Vous en assurez la diffusion vers le personnel de terrain, par le biais de différents canaux de communication.
- Vous soutenez les actions « Safety culture » (une meilleure intégration des réflexes de sécurité dans le travail des collaborateurs) au sein de la direction I-AM.

Jobnews 6 H-HR/2019

### 2. Profil

- Vous êtes en possession d'un diplôme de **Master**, de préférence à orientation pédagogique.
- Vous avez une première expérience et un fort intérêt pour la création de contenus professionnels et didactiques et en particulier de nouveaux outils de formation et de communication.
- Vous avez une grande conscience de la sécurité.

- Vous aimez travailler ensemble et êtes un bon communicateur qui sait convaincre.
- Vous avez de fortes capacités d'analyse.
- Vous maîtrisez parfaitement l'une des deux langues nationales (FR / NL) et avez une connaissance opérationnelle de la deuxième langue (NL / FR).

### 3. Nous vous offrons

- Un job passionnant et varié.
- Dans une entreprise stable qui contribue à une mobilité durable en phase avec la société.
- De nombreuses possibilités de formation et de carrière : vous être entrepreneur de votre propre carrière.
- Une grande flexibilité, pour que vous puissiez trouver un équilibre entre travail et vie privée.
- Un package salarial attrayant avec divers avantages supplémentaires.
- Voyagez gratuitement en train en Belgique.

### 4. Quelles étapes devez-vous suivre ?

Postulez en ligne > cv-screening > Nous prenons contact avec vous > Entretien de recrutement > (Visite médicale >) Bienvenue chez Infrabel!

Les inscriptions seront clôturées dès que le quota fixé pour le comblement des contingents sera atteint.

### 5. Environnement de travail

**Infrabel** est gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge. L'entreprise a pour mission de mettre à disposition des opérateurs ferroviaires une infrastructure compétitive et adaptée aux demandes actuelles et futures. La **sécurité** et la **ponctualité** sont ses principales priorités.

La Direction Asset Management conçoit, entretient et renouvelle les installations de l'infrastructure ferroviaire. Au sein de cette Direction, le service **Operations & Methods** offre au personnel de terrain un certain nombre de services (de support opérationnel et d'amélioration continue des méthodes de travail) pour les soutenir dans leurs tâches d'entretien et de renouvellement.

La Division I-AM.11 **Operational Safety, Certification & Staffing** veille à traduire, de façon pratique, la politique de sécurité du travail et d'exploitation approuvée par l'entreprise. En tant que Safety Partner, elle promeut une organisation apprenante en se basant sur les bonnes pratiques en matière de sécurité, en identifiant les incidents, en proposant des solutions proactives et en veillant à faire circuler l'information top-down/bottom-up.

Siège de travail : I-AM 11

## Operational Safety Training Specialist

### 6. Des questions ?

Laetitia Garau  
+ 32 2 525 30 80

[laetitia.garau@infrabel.be](mailto:laetitia.garau@infrabel.be)

**Important :**

- ✓ Cette épreuve est organisée, conformément aux dispositions des avis 251 H-HR du 17 décembre 2015, aux dispositions particulières du fascicule 501 – Titre I – Partie I – Chapitre VII – Interdiction de participation aux épreuves, ainsi qu’aux dispositions particulières du profil ci-joint.
- ✓ Si vous êtes intéressé(e) par cette épreuve, nous vous invitons à poser votre candidature au plus vite. Les inscriptions doivent impérativement être réalisées via le site [www.lescheminsdeferengagent.be](http://www.lescheminsdeferengagent.be).
- ✓ Votre adresse mail **privée** doit être utilisée lors de la création du compte personnel.
- ✓ Un curriculum vitae est également requis.
- ✓ Les candidats ne peuvent pas quitter sur base volontaire le siège de travail pour lequel ils ont été recrutés ou désignés pendant 5 ans, sauf en cas de promotion de grade entraînant un changement de rang. La période de 5 ans peut être réduite avec l'accord de la direction dans laquelle le candidat est utilisé.
- ✓ Une interdiction de participation aux épreuves est prononcée à l’égard des candidats qui font l’objet d’une obligation de rester durant un délai déterminé dans une zone géographique précise (district, siège de travail, région, ...), une spécialité ou un cadre établi selon des dispositions particulières reprises au fascicule 501. Cette interdiction est toutefois levée un an avant la fin de ce délai ou lorsque l’épreuve donne accès à un grade de rang supérieur.
- ✓ *Le candidat qui échoue deux fois à la première partie et/ou qui obtient moins de 08/20 à la partie orale, ne sera plus autorisé à participer à une épreuve pour ce grade pendant un an.*

## **Remarques importantes :**

### **1. Procédure de sélection**

- Si vous êtes intéressé(e) par cette épreuve, nous vous invitons à poser votre candidature au plus vite. Les inscriptions doivent impérativement être réalisées via le site [www.lescheminsdeferengagent.be](http://www.lescheminsdeferengagent.be).  
Pour ce faire, il est nécessaire de créer un compte personnel sur ce site web.  
Votre adresse mail privée doit être utilisée lors de la création du compte personnel.

### **2. Candidats statutaires**

- Si vous êtes agent statutaire des Chemins de fer belges, vous pouvez participer à une sélection contractuelle et conserver dans certains cas votre Statut.
  - A. Rang 3 et supérieur :**
    - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi sans valorisation de diplôme.
  - B. Rang 9 à rang 4+:**
    - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi sans valorisation de diplôme;
    - Accès à une sélection contractuelle, pour un emploi avec valorisation de diplôme, lorsqu'il s'agit d'un emploi en pénurie.

### **3. Installation en tant que statutaire**

- Si la description de fonction correspond à votre grade actuel, vous conservez votre grade, les échelles de traitement qui y sont liées ainsi que votre date de prise de rang.
- Si la description de fonction est différente de votre grade actuel, vous serez installé dans un grade y correspondant, vous serez rémunéré dans les échelles de traitement qui y sont liées, et vous recevrez une nouvelle date de prise de rang.

## **PARTICULARITES :**

- Si vous êtes installé dans un grade de même rang dont les échelles de traitement sont inférieures, vous recevrez le cas échéant un supplément de traitement résorbable. Cela signifie que vous ne subirez aucune diminution de traitement par rapport à votre situation actuelle.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de (...) principal adjoint et participez à un poste à profil de rang 3, vous conservez votre situation actuelle.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de (...) principal et exercez une fonction d'expert, vous conservez votre situation actuelle en cas de participation à un poste à profil de rang 3 si l'appel à candidatures le mentionne explicitement.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de rang 3 – 2<sup>e</sup> échelon et participez à un poste à profil de rang 3 – 1<sup>er</sup> échelon, vous serez installé dans le grade de rang 3 – 2<sup>e</sup> échelon correspondant à la subdivision d'avancement du grade de référence.